

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 50
En exercice : 50
Présents : 41
Pouvoirs : 7
Qui ont pris part
à la délibération : 48
Votes exprimés : 48
POUR : 48
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
14 avril 2026
Date d'affichage :
14 avril 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Madame Sandra PICART, Présidente.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE – Bruno CHARMET – Valérie DUNY – Valéry GUICHARD – Philippe DESCHAUMES – Béatrice BOISE – Alain BORDE – Florian FRAYER – Hervé PASCAULT – Jacqueline DE DEMO – Jean-Louis GROGUENIN – Marie-Laure GRIMARD – Stéphane DOREY – Magali SAUCOURT – Stéphane MOREL – Pascal MOTTOT – Sandra PICART – Jean-Michel SABAN – Jessica VASSEUR – Bertrand LEBLANC – Séverine CONNANT – François CAMBURET – Didier GORSKI – Claudine MANIGAULT – Jean-Pierre REYNAUD – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE – Michel BARDET – Philippe LARDIN – Monique LAVIEU – Arnaud ROSIER – Pascal DUBOIS – Bernard CURY – Joëlle DOLLE – Sylvie CHARPIGNON – Christian LARDIN – Pierre NOIROT – Roger-Pierre MEURIOT – Anne RENARD, représentée par Alexandre LUCY – Michel CODRAN

Absents excusés ayant donné pouvoir : Jane FFRENCH, absente excusée pouvoir à Bruno CHARMET, Christophe GENTIL, absent excusé pouvoir à Pascal MOTTOT – Constance MITENNE, absente excusée pouvoir à Stéphane MOREL – Fabien CHATENET, absent excusé pouvoir à Bertrand LEBLANC – Frédéric BOUSIGNAC, absente excusée pouvoir à Séverine CONNANT – Xavier COURTOIS, absent excusé pouvoir à Didier GORSKI – Hélène KLUYVER, absente excusée pouvoir à Nathalie LABOSSE

Absents excusés : Stéphane BARDOUX – Hubert NAULOT
Secrétaire de séance : Marie-Laure GRIMARD

Objet de la délibération

PETR DU PAYS AVALLONNAIS : DESIGNATION DES DELEGUES

Les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (P.E.T.R.) du Pays Avallonnais stipulent que le Comité Syndical est constitué comme suit :

- Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan : 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants
- Communauté de Communes du Serein : 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants.

Afin de faciliter l'organisation du Conseil Communautaire, les délégués communautaires ont été invités à faire acte de candidature, par mail. Ils peuvent encore le faire au cours de la séance.

La Présidente précise que la désignation des délégués sera effectuée par un vote à bulletins secrets, en deux fois : d'abord les délégués titulaires et ensuite les délégués suppléants.

Un appel à candidatures a été lancé auprès des communes.

Candidatures poste de titulaire

PICART Sandra
LARDIN Philippe
CHARPIGNON Sylvie
MEURIOT Roger-Pierre
LABOSSE Nathalie
TRESPALLE Philippe
GRIMARD Marie-Laure
REYNAUD Jean-Pierre
OPIOLA Christian
BORDE Alain
NOIROT Pierre
COURTOIS Xavier

Madame Marie-Laure GRIMARD et Monsieur Arnaud ROSIER sont nommés assesseurs

Il a été procédé au vote à bulletins secrets.

Nombre de votants : 50
Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
Nombre de suffrages exprimés : 48

Il est noté que certains bulletins contenaient moins de 8 noms.

RESULTAT DU VOTE :

TRESPALLE Philippe	44
LARDIN Philippe	43
MEURIOT Roger-Pierre	38
PICART Sandra	35
CHARPIGNON Sylvie	32
REYNAUD Jean-Pierre	31
GRIMARD Marie-Laure	30
LABOSSE Nathalie	27
NOIROT Pierre	23
OPIOLA Christian	21
COURTOIS Xavier	20
BORDE Alain	14

Candidatures poste de suppléant

GROGUENIN Jean-Louis
DE DEMO Jacqueline
LARDIN Christian
DOLLE Joëlle
CURY Bernard
ROSIER Arnaud
SAUCOURT Magali
PARIS Philippe

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de voter la désignation des délégués à main levée.
Tous les délégués suppléants sont élus à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité,

**DESIGNE les délégués suivants pour représenter la Communauté de Communes du Serein auprès du
PETR de l'Avallonnais :**

Titulaires :

TRESPALLE Philippe
LARDIN Philippe
MEURIOT Roger-Pierre
PICART Sandra
CHARPIGNON Sylvie
REYNAUD Jean-Pierre
GRIMARD Marie-Laure
LABOSSE Nathalie

Suppléants :

GROGUENIN Jean-Louis
DE DEMO Jacqueline
LARDIN Christian
DOLLE Joëlle
CURY Bernard
ROSIER Arnaud
SAUCOURT Magali
PARIS Philippe



CHARGE la Présidente de notifier cette délibération au Président du PETR.

La secrétaire de séance,
Marie-Laure GRIMARD

La Présidente,
Sandra PICART

